



Points de vue Rapides sur la première réunion du Groupe de Travail à Composition Non Limitée (GTCNL-1) du Cadre Mondial sur les Produits Chimiques (GFC)

Le [Cadre mondial sur les produits chimiques - Pour une planète exempte des dommages causés par les produits chimiques et les déchets \(GFC\)](#) est un accord multisectoriel et multipartite, qui souligne l'importance de l'engagement et de la participation significative des gouvernements et des organisations non gouvernementales issus d'un large éventail de secteurs. C'est le seul cadre international permettant de répondre à la plupart des préoccupations mondiales concernant les produits chimiques. Bien qu'il ne soit pas juridiquement contraignant, il exprime les engagements pris par les gouvernements et les parties prenantes qui doivent être respectés.

La première réunion du Groupe de Travail à Composition Non Limitée ([GTCNL-1](#)) du GFC aura lieu du 24 au 27 juin 2025 à Punta del Este, en Uruguay, afin de préparer la première Conférence Internationale du CGF en 2026 (CI-1). Le programme du GTCNL-1 comprend des groupes de contact sur les sujets de préoccupation et la mise en œuvre du GFC, ainsi que des discussions informelles sur la structure de mesurabilité, le Fonds-GFC et d'autres sujets.

Ce document présente une vue d'ensemble des points de vues de l'IPEN sur les thèmes et les sujets clés du GTCNL-1. Pour des commentaires détaillés sur les documents de la réunion, veuillez consulter la [[Note d'information : Permettre des progrès au titre du Cadre mondial sur les produits chimiques](#)]. En plus, [voir les perspectives d'IPEN sur Au-delà de 2020](#).

Résultats généraux de la réunion

L'IPEN estime qu'il est essentiel que le GTCNL-1 parvienne à atteindre deux objectifs généraux :

1. Plans pour une mise en œuvre accélérée du GFC

Depuis son adoption en 2023, les activités du GFC ont été principalement axées sur la finalisation de certains aspects du cadre, ce qui a retardé les progrès vers la réalisation de ses objectifs. Par conséquent, le GTCNL-1 doit conclure avec des actions spécifiques et

ciblées qui accélèrent de manière significative la mise en œuvre du GFC. L'un des points essentiels sera de veiller à ce que l'Alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux (GAHHPs) devienne opérationnelle sans plus tarder.

2. Actions ciblées pour mettre en œuvre l'approche multipartite et multisectorielle

Le GFC est unique en ce qu'il reconnaît le fait qu'il faut toutes les parties prenantes et les secteurs pour protéger la santé humaine et de l'environnement contre les dommages causés par les produits chimiques et les déchets. Cependant, il est impératif que l'approche multipartite et multisectorielle soit mise en œuvre de manière intégrée et pas rester simplement des mots sur le papier. Alors, des efforts considérables doivent être déployés pour garantir une représentation et une mise en œuvre cohérentes et significatives de cette approche dans tous les aspects du GFC, en mettant l'accent sur la garantie de l'engagement et la participation significatifs de la société civile.

Principaux résultats thématiques

Les nouvelles questions de politique générale et les sujets de préoccupation

Document de travail : [UNEP/GFC/OEWG.1/5](#)

Ressources de l'IPEN : [Élimination de la peinture au plomb ; produits chimiques perturbateurs endocriniens ; nanotechnologie ; rapports sur la situation, des PFAS dans les pays, PFAS dans les emballages alimentaires jetables et la vaisselle, dans le micro ondes pour pop-corn, dans les vêtements imperméables et antitaches, produits chimiques dans les plastiques et autres Produits ; Campagne pour les appareils électronique sans produits toxiques.](#)

Dans le cadre de l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM), plus de 100 gouvernements ont identifié la nécessité d'une action nationale et internationale concertée sur huit questions de politiques émergentes et d'autres sujets de préoccupation.¹ Ces questions ont été transférées à titre provisoire au GFC en tant que sujets de préoccupation. La suite à donner à ces questions sera décidée lors de la CI-1, sur la base des résultats du GTCNL-1.

¹ Plomb dans la peinture ; Produits chimiques dans les produits ; Substance dangereuse dans le cycle de vie des produits électriques et électroniques ; Nanotechnologie et nanomatériaux fabriqués ; Produits chimiques perturbateurs endocriniens ; Polluants pharmaceutiques persistants dans l'environnement ; Produits chimiques perfluorés et transition vers des alternatives plus sûres ; Pesticides hautement dangereux.

Points de vue de l'IPEN :

- Aucun des sujets de préoccupation n'a été suffisamment pris en compte et tous remplissent les critères pour être retenus dans le cadre du GFC.
- Les nanotechnologies sont utilisées dans l'alimentation, les cosmétiques, l'agriculture, la construction, les textiles, l'électronique et de nombreuses autres industries. Les risques liés à de nombreux types de nanoparticules telles que le dioxyde de titane, l'argent et le graphène ont été bien documentés, mais de nombreux pays ne disposent toujours pas de contrôles réglementaires et la sensibilisation est faible. Les nanotechnologies doivent donc être maintenues comme un sujet de préoccupation.
- En plus des recommandations faites par le Programme inter organisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), il convient de mettre en place un processus de soumission jusqu'à la CI-1 afin de recueillir des preuves et des informations auprès des gouvernements et de la société civile.
- L'identification d'un mécanisme d'action pour un produit qui est un sujet de préoccupation n'équivaut pas à une prise en compte suffisante du problème. Par conséquent, tant qu'il n'est pas prouvé que la question est résolue, elle doit rester un sujet de préoccupation.
- Pour que des progrès soient accomplis sur les sujets de préoccupation, il convient d'identifier les mécanismes de mise en œuvre et les besoins en matière de renforcement des capacités, d'allouer des ressources, d'élaborer des plans de travail clairs et de les mettre en œuvre de manière efficace.
- Les aspects pertinents des sujets de préoccupation, y compris les nanotechnologies, devraient être intégrés dans les programmes de mise en œuvre, en plus des mesures spécifiques à chacun des sujets de préoccupation.
- Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir un engagement multisectoriel et multipartite significatif dans la lutte contre les sujets de préoccupation, en mettant l'accent sur un engagement et une participation significatifs de la société civile.
- Pour ajouter les sources d'exposition au plomb qui ne sont pas suffisamment prises en compte en tant que nouveau sujet de préoccupation, doivent suivre les procédures prévues dans le texte du GFC pour la nomination, la sélection et l'adoption.

Alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux (GAHHPs)

Document de travail : [UNEP/GFC/OEWG.1/10](#)

Ressource de l'IPEN : [La menace mondiale des pesticides hautement dangereux](#)

L'Alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux vise à faciliter l'action mondiale en vue de l'élimination progressive des pesticides hautement dangereux et de la promotion des alternatives plus sûres, en particulier les approches non chimiques. Les leçons tirées de l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb montrent que des mesures réglementaires nationales efficaces ont été prises dans les pays où une approche multipartite et multisectorielle financée a été appliquée. Toutefois, le démarrage du GAHHPs a été long et s'est principalement concentré sur la coordination entre les agences des Nations unies plutôt que sur l'engagement des parties prenantes.

Points de vues de l'IPEN :

- Le GTCNL-1 devrait convenir d'un plan de travail pour lancer le GAHHPs à la fin de 2025 ou au début de 2026, avec des actions axées sur la finalisation des éléments essentiels au lancement du GAHHPs.
- Le cadre opérationnel proposé repose sur une structure inutilement compliquée dont le fonctionnement nécessitera des ressources importantes et qui doit être simplifiée.
- La gouvernance du GAHHPs doit refléter l'approche multisectorielle et multipartite du GFC, en mettant l'accent sur la garantie d'un engagement et d'une participation significatifs de la société civile.
- Un financement adéquat et durable doit être alloué au travail du GAHHPs pour soutenir la mise en œuvre.

Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Document de travail : [UNEP/GFC/OEWG.1/4](#)

Ressources de l'IPEN : [Les femmes, les produits chimiques et les ODD ; Femmes leaders : Aborder les questions relatives aux produits chimiques et aux déchets.](#)

Le texte du GFC stipule explicitement que la mise en œuvre du cadre devrait prendre en considération les groupes se trouvant dans des situations particulièrement vulnérables et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes grâce à la participation totale et égale des femmes et à des approches intégrant la dimension de genre dans tous les aspects de la mise en œuvre du cadre, y compris dans la prise de décision.

Points de vue de l'IPEN :

- La poursuite de l'élaboration et la finalisation du plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes doivent être plus participatives et garantir une participation inclusive et diversifiée, notamment par le biais de consultations

publiques ouvertes à un large éventail de groupes dans des circonstances, régions, pays et secteurs différents.

- L'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental bien établi dans le droit international. Le plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes doit s'aligner sur les instruments et les engagements internationaux en matière de droits de l'homme et englober tous les aspects des inégalités entre les hommes et les femmes, y compris les stratégies visant à garantir l'égalité dans la prise de décision et dans le droit à un environnement propre, sain et durable, y compris un environnement de travail sûr et sain.

Actions internationales visant à mettre en œuvre le cadre mondial sur les produits chimiques

Document de travail : [UNEP/GFC/OEWG.1/6](#), [UNEP/GFC/OEWG.1/8](#), [UNEP/GFC/OEWG.1/9](#)

Ressource de l'IPEN : [Au-delà de 2020 : Sécurité chimique et Agenda 2030](#)

Points de vues de l'IPEN :

- [Les programmes de mise en œuvre](#) doivent être transparents et garantir l'intégration de l'approche multipartite et multisectorielle du GFC à tous les niveaux, et la gouvernance des programmes doit inclure une participation égale de la société civile. Les programmes doivent être complémentaires et tenir compte de la situation des pays en développement. Les programmes doivent être clairement associés à des objectifs spécifiques du GFC, avec des plans de travail comprenant des objectifs et des cibles permettant de mesurer les progrès accomplis.
- Même si [la structure de mesurabilité](#) ne sera pas formellement négociée lors du GTCNL-1, la série d'indicateurs proposée doit être examinée et, le cas échéant, ajustée afin de garantir qu'elle mesure effectivement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la GFC. La structure doit inclure des indicateurs qui mesurent les ressources qui ont été allouées pour réaliser des progrès, et permettre des systèmes de données transparents et accessibles au public, ainsi que la possibilité d'utiliser des initiatives de suivi basées sur la communauté et dirigées par la société civile.
- La coopération et la coordination entre le GFC et d'autres accords internationaux et actions nationales sont cruciales pour sa mise en œuvre. Cela devrait également inclure la promotion d'un engagement de haut niveau à l'AGNU et l'intégration de

l'approche multipartite et multisectorielle à tous les niveaux, en mettant l'accent sur la garantie d'un engagement significatif de la société civile.

Mesures nationales visant à mettre en œuvre le cadre mondial sur les produits chimiques

Documents de travail : [UNEP/GFC/OEWG.1/7](#)

Points de vues de l'IPEN :

- La mise en œuvre nationale du GFC est une priorité essentielle et doit être transparente et inclure des mécanismes de consultation participative des parties prenantes et un accès public à l'information.
- Les gouvernements devraient désigner et mandater des Points Focaux Nationaux (PFN) pour servir de coordinateurs afin d'engager activement un large éventail de ministères, d'agences et de parties prenantes, y compris la société civile.
- Les PFN doivent bénéficier de ressources et d'un soutien adéquats, notamment par le biais d'un renforcement des capacités, afin de remplir efficacement leur rôle.
- Des plans d'action nationaux devraient être élaborés, en s'appuyant sur les stratégies nationales et la mise en œuvre d'autres accords internationaux et en les intégrant, et ils devraient prévoir des rôles concrets pour la société civile, les peuples autochtones et les communautés touchées. Les plans doivent prévoir un suivi et une évaluation des progrès accomplis.
- Les plans doivent inclure des activités relatives aux priorités du GFC, telles que les sujets de préoccupation, l'égalité des sexes, les alliances mondiales pour l'élimination des peintures au plomb et les pesticides hautement dangereux, et prévoir des objectifs et des indicateurs spécifiques en matière d'égalité des sexes, ainsi que la collecte de données désagrégées selon le sexe.

Financement et renforcement des capacités

Documents de travail : [UNEP/GFC/OEWG.1/2](#), [UNEP/GFC/OEWG.1/3](#), [UNEP/GFC/OEWG.1/12](#)

Ressource de l'IPEN : [Financement de la gestion rationnelle des produits chimiques](#)

Le financement largement insuffisant pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets constitue un obstacle important à la réussite de la mise en œuvre du GFC. Les coûts alloués à la santé publique associés aux produits chimiques et aux déchets sont considérables, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et sont généralement supportés par les fonds des individuels et/ou publics. Parallèlement, en 2023, la valeur totale de l'industrie chimique mondiale était estimée à 5,2 billions d'euros et devrait croître de manière significative jusqu'en 2030.

Points de vues de l'IPEN :

- Il doit avoir un financement adéquat, prévisible et durable pour renforcer les capacités institutionnelles et techniques par l'application du principe du « pollueur-payeur », afin de générer un financement de l'industrie chimique et des entreprises utilisant des produits chimiques dangereux, par exemple, par le biais de cadres fiscaux et de recouvrement des coûts.
- Assurer la finalisation du rapport sur le coût de l'inaction, qui servira de base aux considérations et actions financières lors de la CI-1.
- Faciliter le suivi et l'évaluation des flux financiers en établissant des mécanismes de suivi des investissements et des dépenses liées à la gestion des produits chimiques, afin de garantir la transparence, la responsabilité et une gouvernance responsable.

[L'évaluation indépendante de la SAICM](#) a reconnu que le programme de démarrage rapide de La SAICM était une réussite, et l'impact élevé des projets de la société civile a été souligné. En plus, la société civile peut servir de pont efficace pour faciliter une action multisectorielle et multipartite efficace.

C'est pourquoi l'IPEN demande

- L'augmentation des contributions aux Fonds- GFC, y compris de la part du secteur privé, conformément au principe du pollueur-payeur.
- L'inclusion de la société civile dans le conseil d'administration du Fonds-GFC pour refléter la nature multipartite de la GFC, afin d'assurer un accès équitable aux fonds.
- Des sessions programmées lors du GTCNL-1 pour discuter des leçons apprises, y compris des recommandations pour améliorer le processus de candidature, la diversité des secteurs et des parties prenantes, et la facilitation de l'appui à l'élaboration des propositions.